

La ville, un jeu d'enfants !

Et si les plus jeunes réinvestissaient l'espace public ?



restitution événement

07 / 2023

SOMMAIRE

- | | | |
|----------|-------------------------|------|
| 1 | Regards croisés | p.4 |
| 2 | Initiatives inspirantes | p.6 |
| 3 | Et après ? | p.10 |

Préambule

Peut-on dire des espaces publics qu'ils sont adaptés aux usages et aspirations des enfants ? À bien observer, les plus jeunes d'entre nous semblent avoir déserté nos rues et nos places au profit d'un intérieur jugé plus sécurisé et mieux adapté aux besoins des enfants.

Leur pratique en autonomie de l'espace public, et notamment de la rue, se restreint ainsi de génération en génération. La faute à qui : à des parents trop inquiets ? aux écrans chronophages ? à la circulation automobile et à la pollution dans les villes ? à des quartiers conçus par et pour des adultes ? à des espaces publics pas assez ludiques ? Et avec quelles conséquences pour le développement des plus jeunes ?

Les approches pour comprendre ce phénomène et imaginer des solutions destinées à prendre en considération les besoins des plus jeunes dans les politiques publiques, et favoriser la place des enfants dans l'espace public, sont forcément plurielles.

Le 12 juin 2024, l'a-urba a organisé une rencontre associant élus, experts en santé publique ou en géographie sociale et urbaine, sociologue, concepteurs d'espaces publics et paysagistes pour partager des stratégies, des modes de faire et des initiatives menées, ici ou ailleurs, pour que les villes redeviennent un territoire de découverte pour les enfants et d'implication citoyenne.

Car au-delà de la lutte contre la sédentarité et la meilleure connaissance de l'environnement urbain, la présence des enfants dans les rues de nos villes peut être un indicateur de bien-être urbain pour tous les usagers, notamment pour les plus vulnérables.



1. Regards croisés

Comment les politiques locales se saisissent du bien-être des enfants dans l'espace public ? Quels sont les enjeux auxquels les espaces publics de demain doivent répondre ?

Préserver la santé des plus vulnérables

La question de la santé des enfants est centrale dans les préoccupations des acteurs qui pensent et font la ville. Les conséquences de la sédentarité sur la santé des enfants sont nombreuses et s'accroissent. Elles ont notamment un impact sur les capacités physiques et les fonctions cognitives de l'enfant.

Dès lors, il faut chercher à réduire cette sédentarité et encourager l'activité physique.

« Pour un enfant, il faut compter 60 minutes d'activité modérée à intense par jour. »

Jérémy Vanhelst, maître de conférences à l'Université Sorbonne Paris Nord, Laboratoire EREN (équipe de Recherche en épidémiologie Nutritionnelle).

Il faut encourager l'enfant à avoir des pratiques extérieures et cela doit passer par des aménagements urbains favorables aux activités physiques.

« À compter de l'âge de 7 ans, il y a un point de rupture où l'activité physique n'annule plus tous les effets néfastes de la sédentarité. C'est pourquoi il faut, dès le plus jeune âge, encourager les activités physiques. »

Jérémy Vanhelst

Pour lutter contre les effets négatifs sur la santé, aménager l'espace public de manière à encourager les enfants à l'investir représente un levier important.

« Un espace public bien aménagé permet aux enfants d'augmenter de 10% leur activité physique ».

« [...] les enfants qui marchent pour se rendre à l'école sont plus actifs que les enfants qui utilisent

la voiture avec un gain de 30 minutes. » « [...] par ailleurs, ceux qui sont passés des modes passifs aux modes actifs ont augmenté de 9% leur capacité physique. »

Considérer l'enfant dans la vie urbaine

L'aménagement des espaces publics doit également prendre en considération la parole des enfants pour qu'ils puissent se sentir investis dans la fabrique de la ville.

« Les enfants veulent contribuer à la décision publique. [...] Ils ont un avis et ils comprennent les besoins des plus grands. »

Jessica Brandler, Docteure en sociologie, chercheuse associée au Centre émile Durkheim, SciencesPo Bordeaux.

Pour cela, il faut veiller à ne pas projeter et reproduire systématiquement les attentes des adultes sur celles des enfants.

« Il faut au contraire explorer les propositions des enfants et considérer d'égal à égal les contributions entre enfants et adultes. [...] et ne plus avoir cette approche adulte-centrée. »

Jessica Brandler

Les modes de vie ont beaucoup évolué ces dernières années et cela a été précipité par la crise sanitaire du Covid-19 entraînant un basculement dans les rapports sociaux entre enfants.

« La présence des enfants dans la ville est le signe d'une ville facile à vivre [...] même si les villes sont plus complexes qu'avant, notamment en raison de l'intégration de nouveaux modes de transports. »

Florence Huguenin Richard, Maîtresse de conférences en

géographie urbaine et sociale à l'Université de Paris-Sorbonne.

La mobilité de l'enfant dans l'espace public est pour la plupart du temps conforme à la mobilité des parents et à leur mode de vie. On ne favorise pas toujours l'autonomie de l'enfant.

« Ce n'est pas tant le risque d'accident qui est prégnant chez les parents mais plutôt celui lié à la peur d'un enlèvement. »

Florence Huguenin Richard

La mobilité de l'enfant varie selon plusieurs facteurs qu'ils soient géographique, socio-économique ou de genre.

« Les ados de famille monoparentale ou issus de quartier populaire se déplacent plus souvent sans adulte [...] à l'inverse, cela est plus tardif chez les filles. »

Florence Huguenin Richard





Diversifier les pratiques pour les rendre plus inclusives

L'aménagement des espaces publics doit tenir compte d'une diversité de pratiques des enfants, s'expliquant notamment par les différentes tranches d'âges. Les plus jeunes n'occupent pas de la même manière l'espace public que les plus grands.

Dans des espaces de plus en plus contraints, la ville doit aménager ses espaces de manière à inclure tous les publics, adultes comme enfants, quel que soit leur genre, leur âge, leur origine sociale.

« Les enfants doivent être inclus à toutes les étapes de réflexion et de conception de l'aménagement de l'espace public [...] à commencer par les cours d'école. »

Marina Thon Hon, paysagiste-conceptrice, agence Quand les arbres auront des feuilles.

Dès lors, il faut tenir compte de la parole de l'enfant. Cela passe par des outils (questionnaire, observation directe, temps d'échange) pour définir les souhaits et le niveau d'ambition des enfants. Il en ressort une envie partagée pour davantage de végétation, d'espace de jeu et de motricité, d'apaisement, d'inclusivité.

« L'expertise est donnée aux enfants par des jeux libres pour stimuler leur imaginaire [...] pour que les projets cassent les standards d'aménagement. »

Sara Kassler, architecte-paysagiste, co-fondatrice de l'agence de paysage Sensomoto.

Renouer du lien social entre acteurs de la ville et les premiers concernés

Afin que l'espace public réponde aux attentes et aux besoins des enfants, certaines collectivités ont engagées de nombreuses démarches.

Elles ont pour objectif de renouer du lien social en inventant les villes de demain, adaptées aux plus petits comme aux plus grands.

« L'objectif est de faire sortir les gens de chez eux, dépasser une simple génération et diffuser plus largement. Pour cela, on organise des ateliers citoyens pour mener à bien un projet étape par étape. »

Gwenaél Lamarque, 1^{er} Adjoint au Maire de la Ville du Bouscat.

Ainsi, l'aménagement des espaces publics ne se limite pas seulement aux pratiques des enfants mais tiennent compte de tous les usages, des adultes de tous âges (y compris des seniors) afin de garantir des espaces publics accessibles à tous.

« Les enfants se préoccupent également de leur mobilité et de celles de leurs parents. »

Lucile Koch, conseillère municipale, déléguée à la ville à taille d'enfant à la Ville de Rennes

Pour cela, certaines municipalités investissent l'espace public en faisant appel à l'expérimentation. Cela permet de recueillir l'avis d'un public élargi et de réajuster un dispositif au fil de l'eau avant d'engager sa pérennisation.

Si le consensus est le plus souvent difficile à toruver, il y a plusieurs leviers à mobiliser pour rendre plus confortables nos espaces publics.

Pour cela, les villes n'hésitent pas à expérimenter la mise à sens unique d'une voie, sa fermeture à des heures ciblées, à réduire le stationnement ou encore à mutualiser les modes actifs sur un même espace.

« Pour acculturer nos citoyens aux enjeux d'appropriation des espaces publics, nous avons engagé un certain nombre de démarches telles que "ma rue respire" » où

chaque premier dimanche du mois, certaines rues sont redonnées aux piétons et animées par une programmation. »

Didier Jeanjean, adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés à la Ville de Bordeaux.

Aussi, le lien entre les élus et sa population est primordial dans les transformations des espaces publics.

La prise en considération de la parole habitante grâce aux réunions de quartier, aux réunions de concertation et aux conseils municipaux des enfants permettent d'aboutir à des espaces publics co-construits, adaptés à tous, tout en veillant à répondre au plus grand nombre, petits et grands.

« La place du politique est importante dans la prise de décision. Tout existe mais tout reste à faire [...] encore plus dans nos espaces publics. »

Didier Jeanjean

2. Initiatives inspirantes

En quoi les démarches menées par les porteurs de projets contribuent-elles à une réappropriation des espaces publics par les enfants ?

Remettre de la nature dans les cours d'écoles

La cour d'école est la première destination des enfants. C'est pourquoi de nombreuses municipalités réaménagent les cours d'écoles pour en faire des espaces adaptés à tous.

De fait, **la cour d'école doit être repensée de manière à s'adapter aux enjeux urbains et climatiques actuels**, à savoir de confort thermique, d'inclusivité et d'usages.

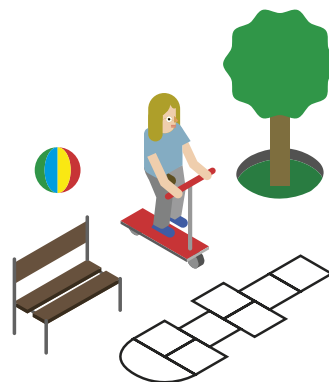
Les Villes de Bordeaux et du Bouscat ont engagés respectivement leurs démarches visant à ré-aménager les cours d'écoles.

Pour cela, **un travail est mené avec les scolaires et les communautés éducatives pour identifier leurs**

besoins et leurs attentes à l'égard de la cour de récréation.

Ainsi, le réaménagement de cet équipement public porte notamment sur **la désimpermabilisation des sols bitumés, la plantation d'arbres, d'arbustes et de couvre-sols** mais également sur **une meilleure répartition des usages de la cour**, en plaçant notamment les terrains sportifs sur les pourtours des cours et non plus au centre ce qui avait pour effet, le plus souvent, de monopoliser une grande partie de l'espace au détriment des autres usages.

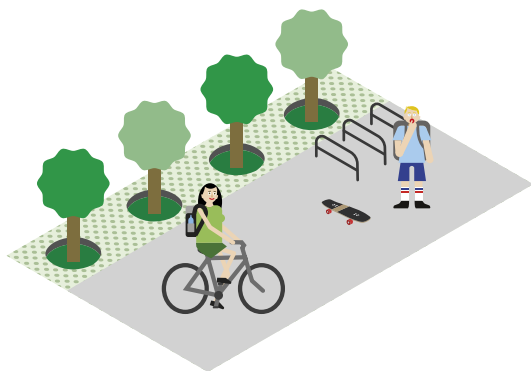
De même, **les mobiliers sélectionnés tiennent mieux compte**



de tous les âges et sont dégenrés pour contribuer aux interactions entre tous les enfants.

Aussi, **le réaménagement paysager de la cour encourage les enfants à nouer un rapport avec les éléments naturels** (la terre, la végétation, l'eau). Cette réappropriation devient un support sur lequel s'appuie la communauté éducative pour **proposer des activités en extérieur, participant du bien-être de l'enfant au quotidien**.





Apaiser et sécuriser les déplacements des enfants

Pour contribuer à l'appropriation des espaces publics par les enfants lors de leurs déplacements domicile-école, **de nombreuses rues font l'objet de réaménagement pour mieux répondre aux besoins des enfants tout en tenant compte des contraintes spatiales, fonctionnelles et techniques.**

Afin de **garantir la sécurité et le confort des enfants dans leurs déplacements**, des dispositifs sont proposés. À commencer par la mise en place des rues aux écoles qui permettent de fermer à la circulation automobile une rue aux heures d'entrée et de sortie des scolaires.

Ce dispositif permet de créer un espace public sécurisé, propice aux échanges. Si ce dispositif peut être dans un premier temps temporaire car expérimental, il n'est pas rare de voir ce dernier être pérennisé et ainsi **rendre la rue aux enfants et à leurs mobilités actives (marche, vélo, trottinette, etc).**

Les rues aux écoles peuvent d'ailleurs faire des émules dans la ville. Même si aucune école n'est adressée dans l'espace public, **les rues (souvent résidentielles, peu circulées) peuvent être aménagées, temporairement, en rues aux enfants, rues à jouer (playstreets),** pour favoriser les échanges inter-générationnels et les activités ludiques.

Autre exemple, **la mise en place d'une zone de rencontre ou d'une aire piétonne qui octroie la priorité aux plus vulnérables, c'est-à-dire aux piétons.** Une attention particulière est également portée au droit des **carrefours et des traversées**, en proposant des aménagements mieux sécurisés (cône de visibilité notamment).

Ces dispositifs **participent tous du bien-être de l'enfant, de sa sécurité et de sa santé en raison de encouragement aux mobilités douces et de la diminution de la pollution atmosphérique** (dès lors que le trafic automobile est diminué). Sans parler du **changement d'ambiance**, propice à une réappropriation de la ville, rue par rue, pas à pas !



Quai de Valmy, Paris 10e, © Ville de Paris



Bordeaux Métropole, © a'urba



Rue Meynis, Lyon, © Akka Studio



Inclure tous les publics dans les aires de jeux et les ouvrir sur la ville

L'aire de jeux a beaucoup évolué ces dernières années. **Les enjeux sociaux et climatiques ont progressivement transformé les aires de jeux**, le plus souvent standardisées, ne ciblant qu'un public et ne s'appuyant que très peu sur son environnement et le contexte urbain et paysager dans lequel elles s'insèrent.

Aujourd'hui, l'aire de jeux est reinterrogée au même titre que la cour d'école en prenant en compte les facteurs de confort thermique, d'inclusion et d'accessibilité.

En cela, **l'aire de jeux est passé d'un espace enclavé, monofonctionnel et à destination d'un public unique à un espace ouvert sur son**

quartier, multifonctionnel, adapté à tous les enfants et agréables pour tous.

Cela se traduit notamment par la localisation de **l'aire de jeux qui est le plus souvent à proximité d'un autre équipement public** (parcs, jardins, complexes sportifs, établissements scolaires ou culturels). Il faut également pouvoir proposer **d'autres activités de proximité à un public élargi** : lieux de pause, fontaines à boire, brumisateurs, stationnement vélos, cafés, guinguettes, etc.

De même, **l'aire de jeux tient dorénavant compte de son environnement en mobilisant les ressources**

du site sur lequel elle s'appuie. La végétation, les sols, la présence de l'eau sont primordiaux et souvent utilisés dans l'expérience usagers. Aussi, la dimension ludique de l'aire de jeux est élargie à tous les publics, en proposant des dispositifs de jeu innovants où chacun aurait sa place. **C'est ainsi que l'on retrouve entre autres du mobilier pour la pratique d'une activité sportive.**

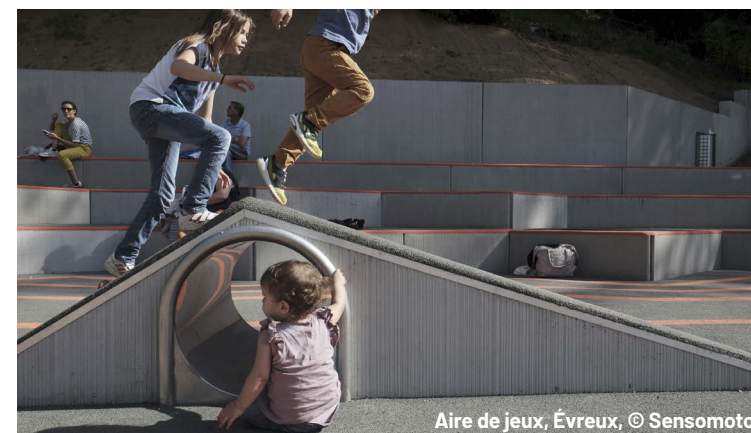
Aujourd'hui, **l'aire de jeu est devenue un lieu d'échanges, de socialisation grâce au jeu qui offre à l'enfant une grande liberté de création, d'appropriation, de manipulation de son environnement.**



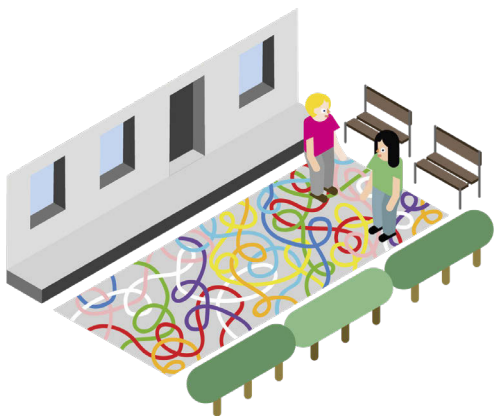
Placé de la Demi-Lune, Cenon, © Ville de Cenon



Aire de jeux, Romainville, © Sensomoto



Aire de jeux, Évreux, © Sensomoto



Encourager de nouvelles pratiques ludo-sportives par le design actif

Pour les enfants (comme pour leurs parents !), faire évoluer leurs habitudes relève parfois du défi. En ce sens, il faut trouver **les dispositifs qui encouragent l'enfant dans le changement de son comportement**. Pour cela, la dimension ludique est un atout pour procéder à cette évolution.

En cela, le design actif est un dispositif mobilisé par de nombreuses villes pour **faire revenir les enfants dans l'espace public**.

L'attrait ludique du dispositif permet :

- d'exercer une pratique physique en incitant l'enfant à se déplacer, à marcher, à courir, à sauter, etc. ;

- de favoriser les échanges entre enfants en les incitant collectivement à partager un espace au travers d'un jeu (par exemple) ;
- de développer l'imaginaire des enfants au travers de la dimension artistique et exploratoire du design actif.

Outre ces différents arguments, **le design actif permet de préfigurer de nouveaux usages et de nouvelles appropriations des espaces publics**.

La signalétique au sol est un moyen d'éveiller celles et ceux qui pratiquent l'espace sur une nouvelle manière de se l'approprier. Cette expérimentation

s'échelonnant dans le temps, elle permet d'**inclure en amont des projets les premiers concernés**.

Ce qui permet aux municipalités d'adapter leurs démarches incitatives au gré des pratiques qui se sont progressivement installées. Et au bout du compte de mieux impliquer et embarquer le citoyen dans une politique du changement.

Le design actif, de par ses aspects participatif, évolutif et frugal contribue à **l'attractivité et à la réappropriation des espaces publics par les enfants**.



3. Et après ?

Les bienfaits de la vie en extérieur ne sont plus à prouver pour stimuler les sens des enfants, développer leur psychomotricité, susciter leur curiosité, encourager leur sociabilité et développer leur appréhension de l'espace urbain. Élus et fabricants du territoire l'ont bien compris : ces dernières années, fleurissent dans nos villes cours d'écoles végétalisées, rues aux écoles, *playstreets*, actions favorisant l'écomobilité scolaire, design actif. Si ces initiatives sont particulièrement parlantes, la place des enfants en ville interroge par extension nos espaces publics ordinaires, tels que nos rues et nos avenues, pour passer d'un espace circulatoire à des espaces plus relationnels, pour marcher, discuter, se rencontrer, s'amuser, faire du sport... L'école pourrait alors servir de formidable catalyseur, pour développer des stratégies « de la cour à la ville, de la classe au territoire ».

Au-delà de la lutte contre la sédentarité et de la meilleure connaissance de l'environnement urbain, la présence des enfants dans les rues de nos villes semble un indicateur pertinent de bien-être urbain et de confort pour tous les usagers, notamment pour les plus vulnérables. Et si la ville devenait un jeu d'enfants, pour une ville plus facile à vivre, plus lisible, plus pratique, plus récréative, plus sûre, plus fraîche ? Dans ce changement de paradigme, la prise en considération de la place à accorder aux enfants devient un levier au service d'espaces plus inclusifs et plus vivants... pour tous les usagers.

>>> Désormais, des politiques transversales sont à déployer à toutes les échelles de l'action publique pour mieux prendre soin des habitants. Pour y parvenir, l'a-urba continuera de se mobiliser, auprès des partenaires et des acteurs locaux, en faveur d'espaces publics « à hauteur d'enfants », pour le bien-être de tous !

POUR EN SAVOIR +

Publications a'urba s'intéressant à la place des enfants :

- **Les enfants dans l'espace public**

<https://www.aurba.org/productions/les-enfants-dans-lespace-public/>

- **Pour des cours d'écoles végétalisées**

<https://www.aurba.org/productions/pour-des-cours-decoles-vegetalisees/>

- **Cours d'écoles : analyse croisée confort thermique, inclusion et usages**

<https://www.aurba.org/productions/cours-decoles-analyse-croisee-confort-thermique-inclusion-et-usages/>

- **Vivre et bouger au Bouscat, pour un bien-être quotidien**

<https://www.aurba.org/productions/vivre-et-bouger-au-bouscat-pour-un-bien-et-re-quotidien/>

- **À l'école sans voiture**

<https://www.aurba.org/productions/super-jack-a-lecole-sans-voiture/>

- **Les collégiens et la pratique du vélo**

<https://www.aurba.org/productions/les-collegiens-et-la-pratique-du-velo/>

- **Sur le chemin de l'école : favoriser des déplacements autonomes en modes actifs**

REMERCIEMENTS

Élus référents

Didier Jeanjean, adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés, Ville de Bordeaux

Lucile Koch, conseillère municipale, déléguée à la ville à taille d'enfant, Ville de Rennes

Gwenaël Lamarque, 1^{er} adjoint au maire en charge de l'administration, de l'urbanisme et des grands travaux, Ville du Bouscat

Experts intervenants

Jessica Brandler, docteure en sociologie, chercheuse associée au Centre Émile Durkheim, SciencesPo Bordeaux

Florence Huguenin-Richard, maîtresse de conférences en géographie urbaine et sociale à l'université de Paris-Sorbonne

Sarah Kassler, co-fondatrice agence *Sensomoto*, architecte-paysagiste

Marina Thon Hon, associée agence *Quand les arbres auront des feuilles*, paysagiste conceptrice

Jérémy Vanhelst, maître de conférences, Université Sorbonne Paris Nord, Laboratoire EREN (Equipe de Recherche en Épidémiologie Nutritionnelle)

Participants

Mathieu CABON VIZEA (*Sud Ouest*)

Vianney CHARLES

Lise COLLIARD (Écologie urbaine & citoyenne)

Laura DARCISSAC

Marie DA ROCHA (Ville du Bouscat)

Sylvie GARRIGOU (Conseil Départemental de la Gironde)

Céline HEBRARD (In Cité)

Mélina GABOREAU (Aquitanis)

Antonio GONZALES (Bordeaux Métropole)

Thomas JOUANNY (Ville de Cenon)

Laurence KNOBEL (Bordeaux Métropole)

Alice LABORDE (Mairie de Bordeaux)

Marine MASTIN (Mille trois cents)

Lorna MCKENZIE (Mille trois cents)

Diego MERMOUD-PLAZA (Bureau Mobil'Home)

Romain MICHELET (EPA Bordeaux Euratlantique)

Céline PERPERE (Ville de Saint-Médard-en-Jalles)

Paul PERROT MINNOT (Région Nouvelle-Aquitaine)

Yezza-Lisbeth RAHMOUNE (CAUE de la Gironde)

Cécile RASSELET (Bordeaux Métropole)

Charlotte RAYNAUD (Ville de Bordeaux)

Laurence RENAUD (Ville de Bordeaux)

Clara ROCHE (C2D)

Marie SEREIN (Bordeaux Métropole)

Claire SEZE (Cerema 33)

Eloise SOTTOU (Agence Métaphore)

Marie-Julie SUBERVIE (Ville de Bordeaux)

Maureen THIOU (BMA)

Bénédicte TOGNINI (Ville du Haillan)

Pierre VERNEY (La Fab)

Direction, conception et co-animation : Sophie Haddak-Bayce et Françoise Le Lay.

Équipe projet : Guillaume Bernard, Mireille Bouleau et Valérie Diaz.

Avec la participation de : Dimitri Boutleux, Hélène Dumora, Élodie Maury, Kévin Nicolas, Sandra Rinjonneau, Valentin Ryckebusch et Christine Tachoures.

Conception graphique : a'urba

Photographies © a'urba sauf mention contraire. Bien que tous les efforts possibles aient été effectués pour entrer en contact avec les propriétaires des droits d'auteurs des illustrations et photos figurant dans ce document, nous n'avons pas toujours réussi à les retrouver. Si une de vos illustrations ou photos apparaît ici sans copyright, veuillez-nous en avertir.